

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

Jeudi, 11 Avril, 1872.

Jeudi, le onzième jour du mois d'avril, dans la trente-cinquième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la foi, étant la cinquième session du premier Parlement de la Puissance du *Canada*, continué par diverses proclamations jusqu'à ce jour :

Les Membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins</i>	<i>Christie,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dichey,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton, (Kingston.)</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnharm,</i>	<i>Hazen,</i>	<i>Northup,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	
<i>Chapais,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>	

Son Excellence le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de *Lisgar* et *Bailieborough* dans le comté de *Cavan*, *Irlande*, de la Pairie du *Royaume-Uni* de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada* et Gouverneur et Commandant en chef de l'*Ile du Prince-Edouard*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.* "

La Chambre des Communes étant venue avec son orateur.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

L'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de Galles a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire. Toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien-aimée dans des actions de grâces publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment, la cérémonie la plus grandiose et la plus touchante dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire. Je vous invite à suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois. Il a été jugé à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement et j'ai l'assurance que les membres des deux Chambres, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Notre réunion a elle-même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du gouvernement de Sa Majesté.

La jeune Province de *Manitoba* fut, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des *Etats-Unis*. Les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats.

Pour rassurer le peuple de la Province, et prévenir le retour d'un semblable outrage, j'ordonnai l'envoi au *Fort Garry* de deux cents miliciens.

Malgré l'inclémence de la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve, non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus de l'excellence de la route à travers notre propre territoire.

Les comptes de la dépense qu'a entraînée cette expédition seront mis devant vous, et vous serez priés de passer un bill pour indemniser le Gouvernement.

Une copie du traité fait à *Washington* l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les *Etats-Unis d'Amérique*, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant vous.

Tous les papiers et la correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'Empire ou du *Canada* vous seront aussi soumis de suite pour votre information, et vous serez appelés à prendre en considération cet important sujet.

Il fut tenu à *Ottawa* en septembre dernier une conférence sur le sujet de l'immigration, à laquelle le gouvernement de la Puissance, ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés. On en vint provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel j'appelle votre attention. Je ne doute pas de votre disposition à pourvoir amplement à l'encouragement de l'immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du *Canada* est si vitalemment lié.

Depuis la dernière session s'est heureusement consommée l'union de la *Colombie Britannique* avec le *Canada*, et ses représentants prennent maintenant part à vos délibérations.

Pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du Nord-Ouest, et y relier la *Colombie Britannique*, il sera nécessaire que vous pourvoyiez à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en Conseil unissant la *Colombie Britannique* à la Puissance. Il fut fait à la dernière session une appropriation pour l'exploration et l'arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer. L'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et il sera mis devant nous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Je me flatte que vous partagerai avec moi la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivie avec vigueur.

L'accroissement rapide du commerce du *Canada*, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles.

J'ai à vous prier, de donner votre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe *St. Laurent* et la Baie de *Fundy*.

Le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il devient de votre devoir de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'acte d'union, Il sera en conséquence soumis à votre considération une mesure à cet effet.

Entre autres mesures il vous sera présenté des Bills relatifs aux Juges des Cours Supérieures,—à la réglementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans *Manitoba* et les Territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière seront de suite mis devant vous, ainsi qu'un état des recettes et dépenses de l'année courante, jusqu'à la fin du mois dernier.

Il m'est agréable de pouvoir vous annoncer que le revenu de l'année dernière, de même que celui de l'année courante, excéderont de beaucoup l'estimation qui en a été faite, et que conséquemment il n'y a aucun lieu de craindre des embarras du commencement immédiat des améliorations publiques projetées.

Le budget pour l'année qui suit vous sera soumis, et je me flatte que vous serez d'avis que les subsides, que mon gouvernement vous demandera de voter pour le service de Sa Majesté, pourront être accordés sans inconvénient pour ses sujets canadiens.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai autant plus de satisfaction en recourant à vos avis et votre assistance en ce moment, que je puis vous féliciter de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

J'ai l'assurance que vous continuerez à dévouer la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de votre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue, et je prie Dieu instamment que vos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien-être durable de toutes les classes de ses habitants.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

PRIÈRES :

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.